



N° FOR-006-2026-10-19-20210582121

**Titre à finalité professionnelle (TFP)
AGENT DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ (ex CQP APS)**

Calendrier prévisionnel 2021

**Sessions inter-entreprises
175 heures + 7 heures d'examen réparties sur 6 semaines consécutives**

1^{er} semestre 2021

23 avril au 07 juin 2021

Examen le 08 juin 2021

21 mai au 1^{er} juillet 2021

Examen le 02 juillet 2021

08 juillet au 31 août 2021 (*interruption du 01/08 au 12/08/21*)

Examen le 01 septembre 2021

2^{ème} semestre 2021

~~19 novembre 2021 au 11 janvier 2022~~

~~Examen le 12 janvier 2022~~

20 décembre 2021 au 09 février 2022

Examen le 10 février 2022

NB : Le démarrage d'une session de formation APS étant subordonné à la mise en place d'une session d'examen particulière, le seuil de 8 participants à la même session est impératif. Le coût de formation par participant est indissociable de cette condition.